

« Profitez des beaux jours qui arrivent »



Chères Thiavilloises et Thiavillois,

L'année 2021 commence sur les chapeaux de roues. Malgré la crise sanitaire qui perdure, nous avons à cœur de poursuivre les investissements, et les améliorations de votre quotidien. Du côté de la distribution de l'eau potable, comme je vous l'avais annoncé en début d'année, nous préparons la rénovation des réseaux dans les rues des Vosges, le chemin de Grandrupt et au «

passage des Vaches ». En ce qui concerne la forêt, nous engageons cette année la restauration du chemin allant du carrefour du Bossu, jusqu'au chemin des Groseillers (du petit Paris vers Lachapelle). A chaque entrée de notre forêt, un panneau d'affichage sera implanté accompagné d'un rappel de l'interdiction d'accès à tous les véhicules à moteur. Pour l'amélioration de la voirie, nous allons réaliser la dernière tranche de mise aux normes de la route du Petit Paris, l'aménagement du chemin de Grandrupt, aujourd'hui très emprunté pour l'accès à la RN59. La prochaine étape sera de sécuriser et faire réduire la vitesse aux abords de l'école. Projet encore à l'étude, le délai de réalisation est encore inconnu. Enfin nous allons terminer l'aménagement de l'aire de jeux devant la mairie avec l'ins-

tallation de tables et de bancs. La dernière séance du conseil municipal a validé tous ces investissements, proposés conjointement par la commission des travaux et la commission des finances. Je profite de ce moment pour vous rappeler que toutes et tous nous sommes garants de la tranquillité de notre voisinage. Pensez à adapter au mieux le moment de la journée où vous faites du bruit tant par l'utilisation de tondeuses thermiques que par la musique diffusée les jours de beaux temps. Nous n'avons pas tous le même degré d'acceptation du bruit, et nous devons nous y soumettre. Et dans ce contexte sanitaire, ne baissions pas les bras et respectons les gestes barrières. Merci à tous et je vous souhaite de profiter au mieux des beaux jours qui arrivent !

Frédéric Thomas

Conseil municipal, séance du 9 avril 2021

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2021 de la Commune de Thiaville sur Meurthe, le conseil municipal vote l'adoption du budget de la commune pour l'année 2021. Ce dernier s'équilibrant en recettes et en dépenses sur les postes suivants :

- Caisse Des Ecoles : unanimité
- Forêt : majorité (un contre)
- Eau : majorité (un contre)
- Commune : majorité (un contre)

Le taux d'imposition de la taxe foncière sera identique à l'année pré-

cedente, soit 12,88% pour le bati et 18,61% pour le non-bati.

Règlement intérieur

Sur la base du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal adopte le règlement intérieur du personnel communal, décide de communiquer ce règlement à tout agent employé à la Mairie, et donne tout pouvoir au maire pour réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération (unanimité).

Quotidien

Reprise du marché des producteurs toutes les semaines jusque fin juin pour évaluer la pertinence ou le retour à la quinzaine / Fresque réalisée par les enfants, avec le partenariat de l'association familles rurales en relais d'Azerailles, le Foyer Rural de Thiaville-sur-Meurthe, et de notre dessinatrice du village Danièle Hypolyte / Toutes les serrures de la cour de l'école ont été remplacées pour harmoniser le parc de clefs.



2021

ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES
& RÉGIONALES

Inscription sur les listes électorales

En prévision des élections départementales et des élections des conseillers régionaux prévues les 13 et 20 juin 2021, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 11 mai 2021 à 19h (fermeture de la mairie le 12 et 14 mai).

Affouages

La saison des affouages se termine. Tout s'est bien passé et tous ont respecté les règles de sécurité. Il est dommage que seulement douze affouagistes se sont portés volontaires. L'an dernier ils étaient une vingtaine. Peut-être que l'an prochain, d'autres personnes seront intéressées. Si vous souhaitez obtenir des renseignements, vous pouvez contacter la mairie.



Tondre oui, mais pas n'importe quand

Avec le retour des beaux jours, et le soleil qui revient, un petit rappel des règles de bon usage. La Loi du 31 décembre 1992 et décret du 18 avril 1995, précisent que les bruits de tondeuse peuvent être sanctionnés s'ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (article R48-2 du Code de santé publique).

Des horaires réglementés

Les mairies et les préfetures imposent en général des horaires pour l'utilisation des tondeuses le dimanche et les jours fériés. Sans décision particulière, comme c'est le cas pour le village, l'utilisation des tondeuses à gazon est tolérée de 8 heures à 20 heures, du lundi au vendredi, puis de 9 heures à 12 heures



et de 14 heures à 19h00 le samedi et de 10 heures à 12 heures le dimanche et les jours fériés. Si malgré vos demandes répétées, votre voisin continue à ne pas respecter ni votre tranquillité ni votre sommeil avec sa tondeuse, envoyez-lui une lettre recommandée. Si cette lettre n'a aucun effet, adressez-vous soit au commissariat, soit au maire de la commune qui dispose des pouvoirs de police.

Nouvelle carte nationale d'identité

La protection de l'identité est une mission essentielle du ministère de l'Intérieur. Depuis trois ans, la France a entrepris une démarche de modernisation de la carte nationale d'identité dont l'actuel format date de 1995. La nouvelle carte sera généralisée à compter du 2 août prochain.

Plus sécurisée plus pratique

La nouvelle carte d'identité sera plus sécurisée, plus pratique et verra son design modernisé pour lutter plus efficacement contre la fraude à l'identité. La nouvelle carte nationale d'identité sera de format ID-1, soit la taille d'une carte bancaire, à l'instar par exemple du permis de conduire. Une attention particulière est prêtée aux données biométriques qui sont contenues dans le composant électronique du titre : ces données sont stockées dans un compartiment hautement sécurisé et dont l'accès est spécifiquement encadré. L'actuelle procédure à suivre pour obtenir une CNI ne sera pas modifiée. Le délai de délivrance est va-

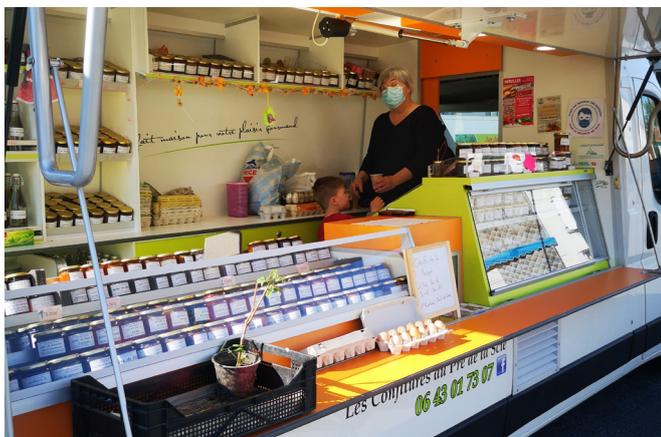


riable en fonction de la demande de titre et s'échelonne de 7 à 21 jours en moyenne. La validité de ce nouveau titre est de 10 ans.

Conservation des empreintes

L'Europe oblige les États membres à mettre en circulation, des cartes d'identité comportant des données biométriques, empreintes digitales et photographies, dans une puce, comme celle des cartes bancaires avec ses processeurs et ses mémoires.

Le marché des producteurs



Comme vous avez pu le constater le marché est passé en mode hebdomadaire. Les exposants vous attendent toutes les semaines sur la place de la mairie, pour l'instant de 16h à 19h, jusqu'à la fin du couvre-feu et ensuite jusqu'à 19h30.

En fonction des semaines seront présents de 6 à 12 exposants, alors si vous avez envie de privilégier les producteurs et artisans locaux pour vos courses essentielles, n'hésitez pas à venir les rencontrer place de la mairie. En fonction des possibilités, des animations seront proposées pour rendre dynamique ce marché rural. Si vous avez des demandes particulières au sujet du marché, n'hésitez pas à vous adresser en mairie.



**Marché des producteurs
tous les mardis de 16h à 19h
Place de la mairie**



Place de la mairie



Fin des mercredis récréatifs



Durant cinq années consécutives, le Foyer Rural a organisé des mercredis récréatifs pour permettre aux enfants de s'épanouir dans différentes activités et aux parents d'avoir un système de garde afin de pouvoir exercer leurs métiers.

La responsable de ces « mercredis » ne sera plus disponible à partir du 31 août 2021. Aussi, dès la rentrée de septembre, le Foyer Rural a dû prendre la décision de cesser cette activité, qui n'était possible que dans la mesure où la directrice, qui est également la présidente du Foyer Rural, travaillait pour une large partie bénévolement.

Nous sommes désolés de cette situation, mais le COVID étant passé par là, il nous a empêché de faire nos manifestations habituelles, telles que le vide grenier en particulier, qui permettait de financer de nombreuses activités et de compenser le déficit des mercredis récréatifs. **Cependant, nous continuons à faire les centres de loisirs. Cette année, il aura lieu du 7 au 30 juillet et nous vous donnerons plus d'infos très prochainement.**

Une fresque à la salle Poirel

Le couloir du rez de chaussée de la salle Poirel menant à l'élévateur n'est plus « nu » : il est orné d'une fresque réalisée par des jeunes de Thiaville, Lachapelle et Bertrichamps. En effet durant les vacances de février et quelques samedis suivants, entre 4 et 7 jeunes se sont retrouvés pour réaliser une fresque sur ce mur. Ils étaient encadrés et coachés par Dany Hypolite qui leur donnait les conseils pratiques, tout en mettant la main à la pâte, pour transposer sur le mur leurs idées de dessin. Etait présente également Aline Lemarquis de l'association familles rurales en relais d'Azerailles, qui était à l'initiative des ateliers jeunes soutenus par la CAF de Meurthe et Moselle. Enfin, le Foyer Rural était également partie prenante dans cette action. Les jeunes ont pris conscience grâce à cette activité qu'il fallait de la persévérance pour aller au bout de l'action engagée et qu'ils ne pouvaient pas se laisser gagner par la facilité : ils avaient pris un engagement, ils devaient le tenir. Et ils pouvaient ensuite être très fiers du résultat quand ils sont arrivés au bout. Félicitations à tous les intervenants.



RCM fait vivre aux auditeurs l'actualité du territoire



L'invité du jour
Point d'actualité avec le maire de Raon l'Etape



Portrait de Gérald Bardot, adjoint aux sports de la ville de Lunéville, et projets.



L'invité du jour

Portrait de Catherine Laurain, adjointe déléguée aux parcs et jardins à Lunéville, et projets.



Présentation du conseil municipal « jeune » de Moyennemoutier avec son maire et l'adjoint délégué.



Le député Thibault Bazin pour un point d'actu « Covid ».



L'invité du jour
Christian Gex, le maire de Baccarat, dans le cadre de la découverte des communes de la CCTLB.



Un point d'actualité avec l'adjointe au commerce de Raon l'Etape et de sa directrice



Le sous-préfet de Lunéville au micro dans le cadre de la prévention Covid sur le lunévillois.



Le nouveau directeur du Théâtre de Lunéville en compagnie de l'adjointe à la culture.

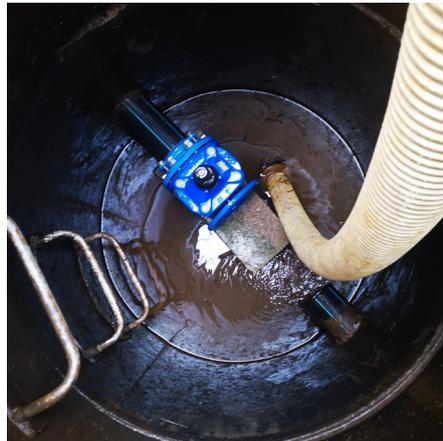
RCM
97.6
La Radio locale de votre quotidien

Réfection des fontaines

Les cinq fontaines du centre du village sont alimentées par trois captages qui alimentent une chambre, qui alimente à son tour les fontaines, dont une grande partie des tuyaux est encore en gré.

Depuis plusieurs années, ces fontaines ne coulaient plus et contrairement à ce qu'on a pu entendre parfois, les raisons sont liées à la sécheresse de ces dernières années, aux nombreuses fuites constatées, mais aussi à certaines conduites complètement obstruées. Il a fallu commencer par nettoyer les captages et la chambre

en retirant plus de 50 cm de sable. Ensuite, réparer une quinzaine de mètres de conduites en gré, remplacées par des conduites en PVC renforcées. Il a été posé une vanne et un té pour déboucher plus facilement si besoin à l'avenir. Il a été nécessaire de creuser à l'entrée du lotissement Paradis pour déboucher et réparer une conduite. Toutes les vannes d'arrivée des fontaines ont été changées. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés au côté des employés communaux, pour que nos fontaines coulent à nouveau.



Débouchage de la conduite à l'aide de l'air comprimé, et il en est ressortit ce que l'on appelle une « queue de renard ».



Débouchage de la conduite au lotissement Général Paradis.

Les anciennes conduites en gré

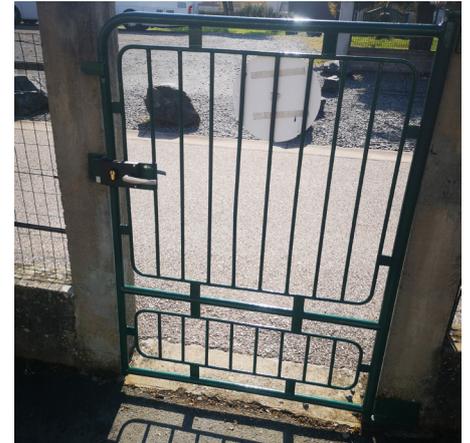
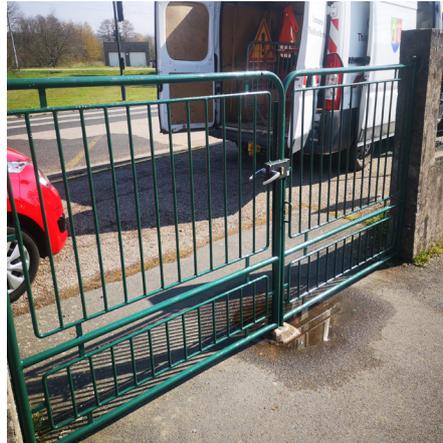


Nettoyage de l'un des trois captages au dessus de la voie rapide.



La chambre qui récupère l'eau des trois captages.

Entretien à l'école



Remise en peinture des portes de la cour de l'école, avec changement des serrures (clé unique)



Mise en place d'un panneau rappelant les normes en vigueur à respecter



Suppression du pommier dans la cour

Création d'une prairie fleurie



Expérimentation d'une prairie fleurie au carrefour de la libération. 80% de graines achetées et 20% de graines récupérées, dans le cadre du projet «Zero phyto»

Installation d'une aire de jeux



Installation des jeux, prévue initialement avant les confinements successifs.

Fleurissement



Fleurissement du monument et du local des sapeurs-pompiers et local technique.

Stade André Bietry



Après l'investissement des bénévoles du club de foot, la municipalité a entrepris la rénovation du terrain via un sablage avant de le ressemer.

Travaux réalisés par la CCTLB



Dans le cadre de la compétence « assainissement » de l'intercommunalité : pose d'une nouvelle armoire de commande des pompes de relevage et réfection de plusieurs plaques d'égouts.

Et d'autres travaux à venir :

Suite et fin de la réfection de la signalisation verticale et horizontale ; Modification du carrefour de l'église ; pose d'une nouvelle conduite d'eau au « passage des vaches » ; Remise en état de la bascule située devant la boulangerie ; goudronnage de la route du Petit Paris et installation de la fibre optique (dans les prochains mois pour la fibre).

Numéros utiles

- Mairie : 03 83 71 41 73
- École : 03 83 71 42 73
- Gendarmerie : 03 83 75 34 82
- Anti-poison : 03 83 32 36 36
- SAMU - Urgences : 15
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- Pharmacie (garde) 03 83 15 17 52
- Médecin (garde) 03 83 75 34 82
- EDF (garde): 09 72 67 50 54

Etat Civil

Le village a perdu deux habitants avec les décès d'**André DURAND** et de **Jacky MILLER**.

Nos sincères condoléances aux familles et amis dans la peine.

Le village accueille de nouveaux habitants:

Christophe DESSESSART et **Lydie CHAILLARD** au 19 D rue des Vosges

Joëlle GEORGES au 62 bis rue de Fagnoux

Lilian HANNEZO, **Vanessa HUIN** et **Logan** au 9 rue de la Libération



Ouverture de la mairie

	9h - 12h	18h -19h
Lundi		
Mardi		
Mercredi	Fermée	
Jeudi		
Vendredi		

Collecte et déchetterie

Baccarat

ZA de Baccarat - 54120 Baccarat

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

Lundi	9h-12h / 13h30-18h
Mardi	9h-12h / 13h30-18h
Mercredi	9h-12h / 13h30-18h
Jeudi	Fermée
Vendredi	9h-12h / 13h30-18h
Samedi	9h-12h / 13h30-18h
Dimanche	9h-12h

A noter les horaires de la déchetterie de Baccarat spécifiques aux jours fériés :

Samedi **1er mai** : fermée

Samedi **8 mai** : ouverte de 9h à 12h

Jeudi **13 mai** : fermée

Lundi **24 mai** : ouverte de 9h à 12h



Directeur de publication : Frédéric Thomas

Équipe rédactionnelle : Frédéric Thomas

Dominique George - Michel Chandellier

Nadège Guyot et Jonathan Fontaine

Mise en page : Vincent Guyot

Dépôt légal : 328/820

info@thierville.com

La collecte des ordures ménagères sera effectuée les jeudis 06 et 20 mai. La collecte des emballages sera effectuée les lundis 10 et 24 mai.